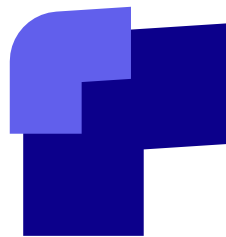


Guide

Tout comprendre sur France Numérique Ensemble



Mai 2024



France Numérique Ensemble est la feuille de route de la politique publique d'inclusion numérique 2023-2027

2017

Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI)

2023

France numérique ensemble



MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS

La transition numérique, actuellement à l'œuvre, impose de porter des politiques ambitieuses pour que chacun puisse se saisir des opportunités offertes, exercer sa citoyenneté et tisser les liens dont notre société a besoin. Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif, l'Etat, en s'appuyant sur les attentes et préconisations formulées dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, a souhaité proposer à l'ensemble des partenaires un projet de feuille de route stratégique pour la période 2023-2027. **Baptisée « France Numérique Ensemble », cette proposition doit pouvoir être discutée pour aboutir, d'ici 1 mois, à une ambition renouvelée, des objectifs partagés ainsi que des livrables immédiatement opérationnels permettant de matérialiser les engagements de chaque partie-prenante en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre.**

Si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à utiliser des services numériques et à bénéficier des innombrables opportunités qu'ils permettent, la récente étude du CREDOC – CREAD estime que 31,5% des 18 ans et plus résidant en France métropolitaine sont plus ou moins éloignés du numérique, faute de maîtriser les compétences numériques élémentaires.

Dans ce contexte, de nombreux acteurs, publics et privés, se sont impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), menée entre 2017 et 2022.

Les différents partenaires, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des acteurs de la société civile, soulignent l'effet amplificateur de cette première stratégie sur la prise de conscience des enjeux d'inclusion numérique des Français. La thématique, à la fois nouvelle et complexe pour beaucoup d'acteurs commence à s'ancrer et à produire ses effets dans les territoires les plus avancés.

Cet ancrage est le fruit d'une collaboration fructueuse entre l'État et les collectivités locales, qui trouve notamment à s'incarner dans le déploiement des 4 000 Conseillers Numériques, dont 60% sont des agents territoriaux. Au-delà des acteurs institutionnels, la politique d'inclusion numérique a su favoriser l'émergence d'un secteur d'activité spécifique

et multiforme qu'il convient désormais de consolider et d'accompagner dans la durée.

Afin que la réactualisation de cette feuille de route stratégique réponde bien aux enjeux et attentes des acteurs opérationnels, Jean-Noël Barrot, ministre chargé de la transition numérique et des télécommunications a lancé, fin 2022, un Conseil National de la Refondation numérique.

Pensé comme un cadre de concertation le plus large et le plus inclusif possible, le volet inclusion numérique du CNR a permis aux acteurs de dresser un bilan exhaustif de la SNNI mais surtout de formuler leurs attentes et propositions sur quatre axes thématiques clés : le financement et la gouvernance du secteur ; les parcours usagers et l'outillage des professionnels ; la formation et la structuration de la filière professionnelle ; l'évaluation et le pilotage par la donnée des politiques d'inclusion numérique.

Le projet de feuille de route détaillé ci-après est le fruit de cette riche concertation. Baptisée « France Numérique Ensemble », elle constitue une première proposition qui doit pouvoir être discutée et enrichie par l'ensemble des partenaires afin d'aboutir, d'ici la fin du mois de mai 2023, à un large consensus en termes d'ambition, d'objectifs, mais également de modalités opérationnelles de mise en œuvre.

Objectifs 2027



8 M

Personnes accompagnées

25 000

Lieux d'inclusion numérique

20 000

Aidants numériques formés

2 M

Equipements informatiques reconditionnés
accessibles aux ménages les plus modestes



Focus Les 16 engagements de la feuille de route nationale

Axe 1 : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédiée

Engagement #1 Identifier, dans les territoires, les collectivités ou leurs groupements porteurs des gouvernances et feuilles de route territoriales d'inclusion numérique

Engagement #2 Constituer un fonds national pour financer la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique

Engagement #3 Instituer, à l'échelle nationale, une coordination interministérielle et partenariale

Axe 2 : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie

Engagement #4 Lever les freins psychosociaux à l'usage du numérique

Engagement #5 Déployer des solutions de diagnostic et d'accompagnement harmonisées et accessibles à tous les acteurs de la médiation numérique

Engagement #6 Promouvoir collectivement le référentiel européen de compétences DigComp

Engagement #7 Donner à chacun la possibilité de se former en ligne et de manière autonome

Engagement #8 Accompagner les acteurs publics et privés dans leurs dons de matériels informatiques

Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles

Engagement #9 Structurer un comité de filière associant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique

Engagement #10 Labelliser les lieux d'accueil des publics déployant des pratiques et des compétences à destination des publics éloignés du numérique

Engagement #11 Développer la formation continue des Conseillers numériques pour adapter leurs compétences à leurs réalités opérationnelles

Engagement #12 Améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel

Axe 4 : Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique publique

Engagement #13 Déployer une plateforme de données dédiée à l'inclusion numérique

Engagement #14 Accompagner et former les acteurs territoriaux au pilotage de la politique d'inclusion numérique par la donnée

Engagement #15 Lancer « l'Observatoire des compétences numériques » par le GIP PIX

Engagement #16 engagement transverse : intégrer et promouvoir, pour chacun des axes stratégiques de France numérique ensemble, les démarches concourant au développement des communs.





La feuille de route résulte d'une large concertation



La feuille de route France Numérique Ensemble est la résultante d'une **large concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation fin 2022**

Cette concertation se matérialise par une feuille de route nationale structurée autour de 4 axes et 16 engagements



- ✓ Axe 1 : Territorialiser et accompagner via des fonds dédiés
- ✓ Axe 2 : Outiller les médiateurs numériques
- ✓ Axe 3 : Structurer la formation professionnelle
- ✓ Axe 4 : Collecter et partager des données structurées

Une concertation qui a souligné un besoin de coordination des acteurs et des structures



La structuration de gouvernances et de feuilles de routes locales est impulsée dans l'axe 1 de la feuille de route nationale : **Territorialiser et accompagner via des fonds dédiés.**

↪ **# Engagement 1** : Identifier dans chaque territoire, les collectivités ou leurs groupements, porteurs de la gouvernance et de feuilles de route



Une démarche d'échange, un cercle de dialogue et de concertation entre acteurs du territoire

Préfecture, collectivités, associations, opérateurs de service publics...



Une mise en cohérence des actions d'inclusion numérique existantes et une feuille de route visant à renforcer la complémentarité des actions et éviter les doublons

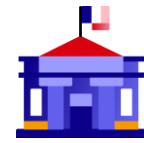


Focus Rôles des acteurs dans la territorialisation de France Numérique Ensemble (1/3)



ANCT | Echelle Nationale

- Appuie les préfetures dans la mise en place de gouvernances départementales
- Recueille et finance les feuilles de route territoriales
- Développe l'espace France Numérique Ensemble pour faciliter le pilotage de la politique d'inclusion numérique
- Anime et outille les gouvernances pour faciliter la territorialisation



Préfectures | Echelle Départementale

- Identifie une collectivité co-porteuse de la gouvernance départementale
- Mobilise les acteurs territoriaux volontaires pour intégrer la gouvernance et les collectivités souhaitant porter une feuille de route
- Co-construit, avec les membres de la gouvernance, une feuille de route départementale France Numérique Ensemble
- Identifie et formalise les besoins liés à la mise en place de la feuille de route avec les membres de la gouvernance
- Transmet les demandes de financement via l'espace FNE
- Transmet les informations sur la composition de la gouvernance, les périmètres des feuilles de route, et les feuilles de route singées, sur l'espace FNE
- Diffuse les informations FNE auprès des membres de la gouvernance
- Co-pilote la feuille de route avec le co-porteur de la gouvernance





Focus Rôles des acteurs dans la territorialisation de France Numérique Ensemble (2/3)



SGAR

Echelle Régionale

- Appuie les préfetures de département dans leur démarche de territorialisation
- Organise des temps d'information et de partage à l'échelle régionale
- Participe aux réflexions engagées par les préfetures et gouvernances départementales et garantit la cohérence régionale des feuilles de route



Hubs

Echelle Régionale

- **Relais de communication** : informe sur France Numérique Ensemble et invite les acteurs locaux à s'impliquer par le biais de communications, publications, webinaires.
- **Outillage** : met à disposition des gouvernances des ressources utiles (ex. guide sur la co-construction d'une stratégie d'inclusion numérique).
- **Conseil** : partage son expertise et fait des retours sur la mobilisation, la concertation, la gouvernance et la stratégie. Ex. Un département expose les conclusions de son diagnostic, les axes stratégiques envisagés et le Hub donne un avis expert.
- **Participation à la gouvernance** : peut être membre de la gouvernance départementale





Focus Rôles des acteurs dans la territorialisation de France Numérique Ensemble (3/3)

Co-porteurs

- Organise la co-construction de la feuille de route avec la préfecture
- Identifie et formalise les besoins liés à la mise en place de la feuille de route, avec la préfecture et les membres de la gouvernance
- Co-pilote la feuille de route avec la préfecture et co-anime la gouvernance
- Assure le déploiement et le suivi de la feuille de route à l'échelle du département
- Diffuse la feuille de route départementale et les outils nationaux

Autres collectivités

- Participe à l'élaboration de la feuille de route départementale et à la gouvernance
- Peut porter des actions de la feuille de route départementale
- Porte ou non une feuille de route locale
- Diffuse la feuille de route départementale et les outils nationaux

Acteurs territoriaux (opérateurs de services publics, associations et structures de l'ESS, entreprises et indépendants)

- Partage les actions mises en place et les besoins liés à l'accompagnement des publics avec les membres de la gouvernance
- Participe ou non à la gouvernance
- Participe aux temps de concertation sur l'élaboration de la feuille de route
- Porte des actions de la feuille de route



Focus Les 4 étapes clés de la territorialisation

28 juillet 2023



[Circulaire](#) visant à déployer l'axe 1 de la feuille de route :
Territorialiser
et accompagner via des
fonds dédiés

Octobre 2023

Mobilisation du réseau et
première remontée d'une
gouvernance pressentie

30 Juin 2024

Clôture des demandes de
financements
relatives à **l'élaboration** de
feuilles de routes

31 Octobre 2024

Clôture des demandes de
financements
relatives à **la mise en œuvre** des
feuilles de routes

1. Co-construction au National

2. Mobilisation du réseau

3. Validation des gouvernances

4. Demandes de financements

Mars 2023



Co-construction de la
[feuille de route
nationale](#)

Janvier 2024

Validation des gouvernances, du
périmètre des feuilles de route
territoriales, première expression d'un
projet d'ingénierie financière.

**Fin octobre 2024, toutes les feuilles sont rédigées, approuvées par toutes
les parties de la gouvernance territoriale et remontées à l'ANCT.**



Focus La plateforme FNE

Un espace en ligne dédié pour les préfetures,
les collectivités et les structures du territoire

👉 **Inscrivez-vous pour participer à la gouvernance**

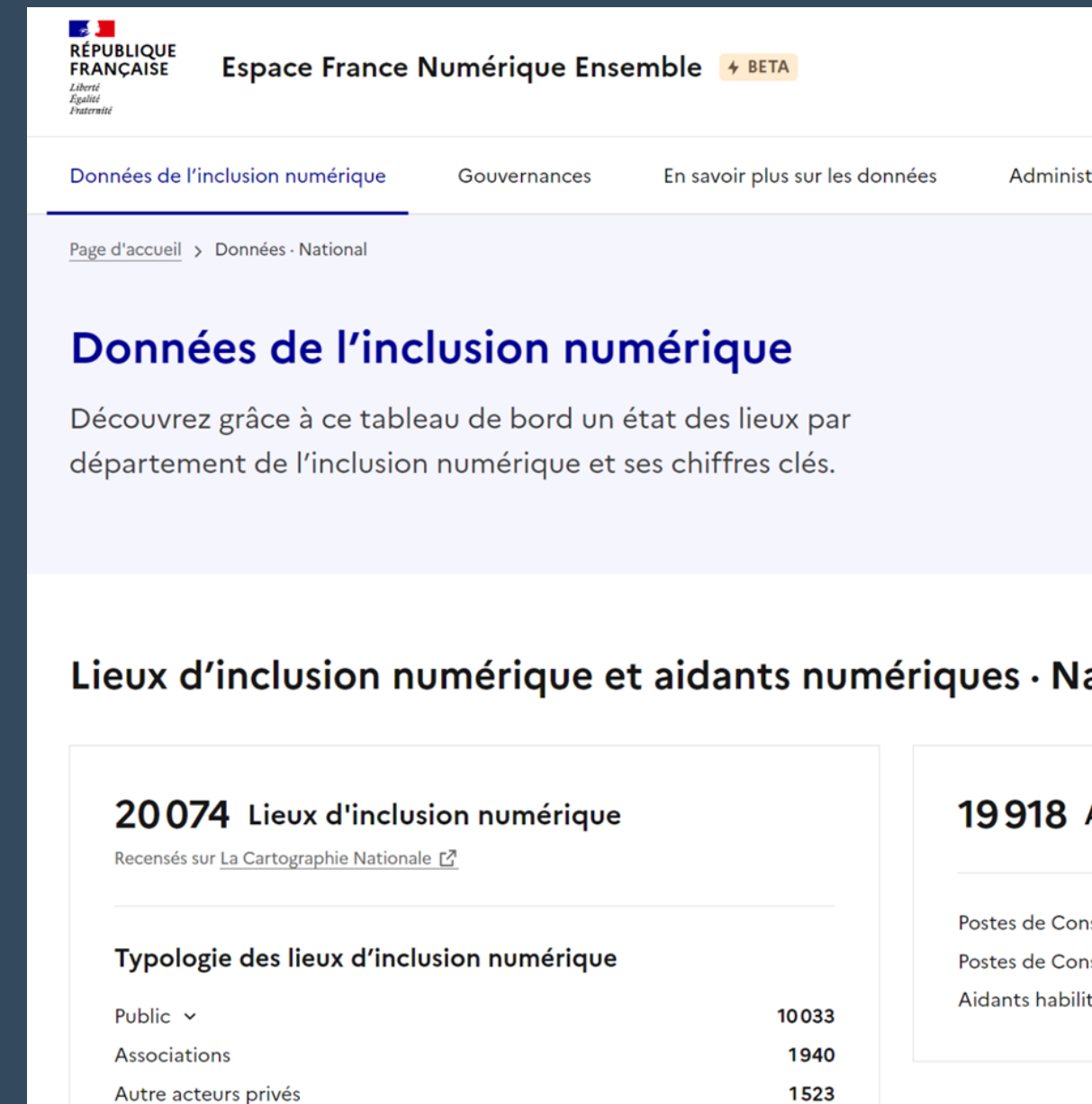
<https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/gouvernance>

Accéder à la plateforme

→ Construction et gestion des gouvernances et des feuilles de route

→ Consultation des données relatives à l'inclusion numérique

→ Pilotage de l'ensemble des dispositifs d'inclusion numérique



The screenshot shows the 'Espace France Numérique Ensemble' website. At the top, there's a header with the French Republic logo and the text 'Espace France Numérique Ensemble BETA'. Below the header, there's a navigation bar with links: 'Données de l'inclusion numérique', 'Gouvernances', 'En savoir plus sur les données', and 'Administration'. The main content area is titled 'Données de l'inclusion numérique' and includes a sub-header 'Page d'accueil > Données · National'. The text below the sub-header says: 'Découvrez grâce à ce tableau de bord un état des lieux par département de l'inclusion numérique et ses chiffres clés.' Below this, there's a section titled 'Lieux d'inclusion numérique et aidants numériques · Na'. This section contains two main data points: '20074 Lieux d'inclusion numérique' (with a note 'Recensés sur La Cartographie Nationale') and '19918 A'. Below these, there's a table titled 'Typologie des lieux d'inclusion numérique' with a dropdown menu set to 'Public'. The table lists three categories: 'Public' (10033), 'Associations' (1940), and 'Autre acteurs privés' (1523).

Typologie des lieux d'inclusion numérique	
Public	10033
Associations	1940
Autre acteurs privés	1523